

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL du
09 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf juillet à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la commune de LES CHAMPS GERAUX, était assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Mme Sandrine JUHEL, Maire.

Présents : Sandrine JUHEL, Isabelle RICHEUX, Caroline HAYCOX, Frédéric PÉRON, Pascal L'HERMITTE, Frédéric BEAUCHAMP, Brigitte PETITPAS, Christophe PACE, Virginie HENNOTE, Anne THIBAUT, Marie MALLET, Cédric GORIN

Absents excusés : Céline BUCAILLE, Denis GOUPIL

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Frédéric BEAUCHAMP

Nombre de conseillers : en exercice : 14 présents : 12 votants : 12

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Mme le Maire soumet, à l'approbation du conseil municipal, le procès-verbal de la séance du 14 mai 2024.

Décision : N'ayant pas de remarque particulière, l'assemblée délibérante adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 14 mai 2024.

➤ **1 : PERSONNEL**

- Pas de dossier en cours

➤ **2 : FINANCES**

a) : Subventions communales

Rapporteur : Sandrine JUHEL

A la suite de la commission « Finances » réunie le 11 juin 2024, Mme le Maire propose au Conseil Municipal de verser les subventions suivantes :

Nom association	Montant 2022	Montant 2023	Demande 2024	Proposition 2024
France Adot	30.00 €	30.00 €	X	30.00 €

Comice agricole		646.00 €	0.00 €		0
Chambre des métiers		100.00 €	100.00 €		0
Sté Chasse		540.00 €	540.00 €		540.00 €
Pixel		100.00 €	200.00 €		200.00 €
Pétanque Gérausienne		430.00 €	600.00 €		600.00 €
Ligue contre le cancer 22		130.00 €	130.00 €	X	130.00 €
Fnaca		170.00 €	170.00 €		170.00 €
Entente du Brice		430.00 €	430.00 €		430.00 €
Club de l'amitié		275.00 €	275.00 €		275.00 €
Cercle culturel Rance-Linon	Préservation du patrimoine local	105.00 €	105.00 €	X	105.00 €
Au fil des Champs		170.00 €	170.00 €		170.00 €
APE		715.00 €	715.00 €	X	715.00 €
S Team		275.00 €	275.00 €	X	275.00 €
Classes		170.00 €	170.00 €		170.00 €
Les Fal'Amis			100.00 €	X	100.00 €
CFA Plérin			50.00 €		0 €
Banque Alimentaire			100.00 €	X	100.00 €
Secours Catholique			100.00 €	X	100.00 €
AFM Téléthon (OSLPE)			100.00 €	X	100.00 €
Amical Laïque Evran		75.00 €	75.00 €		75.00 €
CCAS		3 700.00 €	5 000.00 €		5 000.00 €
Total		8 061.00 €	9 435.00 €		9 285.00 €

Ukraine	Subvention exceptionnelle	1 000.00 €	750.00 €		0
Turquie Syrie	Subvention exceptionnelle		750.00 €		0
Total		1 000.00 €	1 500.00 €		0.00 €

Demands reçues			Proposition 2023	Demande 2024	Proposition 2024
Quatre Vaux Les Mouettes	Personnes en situation de handicap			X	
Association des directeurs et secrétaires de mairie				X	
Association C.L.O.E	Aide aux enfants par aller à la maison escargot			X	
La Maison Escargot	Centre d'Education Conductive			X	
Alcool Assistance					
Association Victimes de l'amiante					
AFSEP	Sclérose en plaques			X	
AASPCE	Accompagnement en soins paliatifs				
Protection Civile				X	
France Rein	Insuffisants rénaux 22			X	
Solidarité Paysans				X	
Leucémie Espoir 22				X	
Restau du Cœur				X	
Eaux et Rivières de Bretagne				X	

Vaincre la mucoviscidose					
Secours Populaire				X	
CIDFF	Droit des femmes et des familles			X	
UNAFAM	Soutien aux familles dt un proche souffre de pbs psychique				
Rêves de Clown	Action des clowns à l'hôpital			X	
La Pierre Le Bigaut	mucoviscidose			X	
Solidarité Pays de Dinan (banque alimentaire)				X	
Hamecon		0.00 €	0.00 €		
Saveurs du Poudouvre		30.00 €	0.00 €		
Los Campos 2		170.00 €	0.00 €		
Paralysés de France		15.00 €	0.00 €		
Croix d'Or de Dinan		22.00 €	0.00 €		
Secouristes Actifs Dinan		30.00 €	0.00 €		
APAJH 22	Personnes en situation de handicap	15.00 €	0.00 €	X	
Prévention routière				X	
ADAPEI	Personnes en situation de handicap			X	
Performance handicap	Personnes en situation de handicap			X	
APF France Handicap	Personnes en situation de handicap			X	
Association Laryngectomisés et mutilés de la voix Bretagne				X	
Total			0.00 €		0.00 €

TOTAL SUBVENTIONS		9 061.00 €	10 935.00 €		9 285.00 €
--------------------------	--	-------------------	--------------------	--	-------------------

CCAS en 657362
Autres subventions au 65748

Décision :

MM Pascal L'HERMITTE, Frédéric PÉRON, Frédéric BEAUCHAMP, Christophe PACE et Mmes Caroline HAYCOX et Anne THIBAUT, étant personnellement intéressés, ne prennent pas part au vote. Avec 6 voix, les membres du conseil municipal votent les subventions comme précitées.

b) : Tarifs communaux : cantine

Rapporteur : Sandrine JUHEL

A la suite de la commission « Finances » réunie le 11 juin 2024, Mme le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter ou non le tarif de la cantine pour la rentrée 2024-2025 :

Public concerné	Tarif actuel	Au 1^{er} sept. 2024
Enfant	3.00€	3.10€
Adulte	5.00€	5.15€

Décision :

M. Frédéric PÉRON et Mme Anne THIBAUT, étant personnellement intéressés, ne prennent pas part au vote.

Avec 10 voix, l'assemblée délibérante valide les tarifs « cantine » précités à partir du 1^{er} septembre 2024.

c) : Tarifs communaux : garderie

Rapporteur : Sandrine JUHEL

A la suite de la commission « Finances » réunie le 11 juin 2024, Mme le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter ou non le tarif de la garderie pour la rentrée 2024-2025 :

Quotient familial	Tarif actuel De 0 à 812	Au 1 ^{er} sept. 2024
Tarif ½ journée	1.15€	1.20€
Tarif journée	1.80€	1.85€
Quotient familial	Tarif actuel De 813 à 9999	Au 1 ^{er} sept. 2024
Tarif ½ journée	1.30€	1.35€
Tarif journée	2.00€	2.05€

Décision :

Mme Anne THIBAUT, étant personnellement intéressée, ne prend pas part au vote.

Avec 11 voix, l'assemblée délibérante valide les tarifs « garderie » précités à partir du 1^{er} septembre 2024.

d) : Tarifs communaux : salle communale

Rapporteur : Sandrine JUHEL

A la suite de la commission « Finances » réunie le 11 juin 2024, Mme le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter ou non le tarif de la location de la salle communale :

Salle communale Commune	Tarif actuel	Au 1 ^{er} janvier 2025
1 jour sans cuisine	110.00€	115.00€
1 jour avec cuisine	145.00€	150.00€
Week-end sans cuisine	150.00€	155.00€
Week-end avec cuisine	185.00€	190.00€
Vaisselle	0.20€/pers	0.20€/pers
Energie	0.45€/kwh	0.45€/kwh
Vin d'honneur	60.00€	65.00€
Caution salle	250.00€	250.00€

Salle communale Hors Commune	Tarif actuel	Au 1 ^{er} janvier 2025
1 jour sans cuisine	150.00€	160.00€
1 jour avec cuisine	185.00€	195.00€
Week-end sans cuisine	205.00€	215.00€
Week-end avec cuisine	240.00€	250.00€
Vaisselle	0.40€/pers	0.40€/pers

Energie	0.45€/kwh	0.45€/kwh
Vin d'honneur	60.00€	70.00€
Caution salle	250.00€	250.00€

- La location de la salle est gratuite pour les habitants de la commune en cas d'obsèques
- La salle communale est gratuite pour les associations communales (attestation d'assurance annuelle fournie en début d'année)

Décision :

A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide les tarifs « salle communale » précités à partir du 1^{er} janvier 2025.

e) : Tarifs communaux : salle polyvalente

A la suite de la commission « Finances » réuni le 11 juin 2024, Mme le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter ou non le tarif de la location de la salle polyvalente :

Rapporteur : Sandrine JUHEL

Salle polyvalente Commune	Tarif actuel	Au 1^{er} janvier 2025
1 jour sans cuisine	170.00€	175.00€
1 jour avec cuisine	230.00€	235.00€
Week-end sans cuisine	220.00€	225.00€
Week-end avec cuisine	270.00€	275.00€
Jour supp.	100.00€	105.00€
Vaisselle	0.20€/pers	0.20€/pers
Energie	0.45€/kwh	0.45€/kwh
Sono + Vidéo	80.00€	80.00€
Caution ménage	150.00€	150.00€
Caution cuisine	150.00€	150.00€
Caution salle	250.00€	250.00€
Caution sono + vidéo	2 000.00€	2 000.00€

Salle polyvalente Hors Commune	Tarif actuel	Au 1^{er} janvier 2025
1 jour sans cuisine	265.00€	275.00€
1 jour avec cuisine	350.00€	360.00€
Week-end sans cuisine	330.00€	340.00€
Week-end avec cuisine	410.00€	420.00€
Jour supp.	100.00€	110.00€
Vaisselle	0.40€/pers	0.40€/pers
Energie	0.45€/kwh	0.45€/kwh
Sono + vidéo	80.00€	80.00€
Caution ménage	150.00€	150.00€
Caution cuisine	150.00€	150.00€
Caution salle	250.00€	250.00€
Caution sono + vidéo	2 000.00€	2 000.00€

- La 1^{ère} location de l'année est gratuite pour les associations communales hors énergie (attestation d'assurance annuelle fournie en début d'année)

Décision :

A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide les tarifs « salle polyvalente » précités à partir du 1^{er} janvier 2025.

f) : Tarifs communaux : barnum

Rapporteur : Sandrine JUHEL

A la suite de la commission « Finances » réunie le 11 juin 2024, Mme le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les modalités de prêt concernant les barnums :

- Aux associations et commerce du village
- Tarif week-end de 75.00€ pour un 3*3 et de 150.00€ pour un 4*6
- Gratuité d'un week-end par an, quel que soit le nombre de barnums utilisés
- Attestation d'assurance « responsabilité civile » fournie chaque année
- Convention de location entre les associations / commerce et la commune

Décision :

A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide les tarifs « barnum » précités à partir du 1^{er} janvier 2025.

g) : Achat de vitrines d'affichage extérieur

Rapporteur : Sandrine JUHEL

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'une enveloppe avait été votée en section d'investissement pour l'achat de vitrines d'affichage extérieur :

- Deux vitrines pour remplacer celles de la mairie
- Une vitrine pour l'affichage du cimetière
- Un panneau d'affichage pour l'affichage associatif et plan de la commune

Fournisseur	HT	TVA	TTC	Observations
SEDI Equipement (Uzès)	2 984.96€	596.99€	3 581.95€	Remise de 12%
SIGNAUX GIROD (Artigues)	2 479.00€	495.80€	2 974.80€	Vitrines pour la mairie non adaptées
SELF SIGNAL Signalisation (Cesson-Sévigné)	2 707.94€	541.59€	3 249.53€	Pas de devis pour les vitrines de la mairie

Décision :

A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide le devis de la société SEDI, située à Uzès, d'un montant de 3 581.95€ TTC, en section d'investissement, opération 229, article 2152 et autorise Mme le Maire à le signer.

h) : Panneaux de signalisation

Rapporteur : Sandrine JUHEL

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'un devis a été demandé auprès de la société SELF SIGNAL Signalisation de Cesson-Sévigné pour des panneaux de signalisation (lotissement, voie sans issue, village, virage dangereux...).

Il en résulte ce qui suit :

Fournisseur	HT	TVA	TTC	Observations
SELF SIGNAL Signalisation (Cesson-Sévigné)	2 046.79€	409.36€	2 456.15€	2 panneaux « lotissement » 2 panneaux « village » 4 panneaux « virages dangereux » 2 panneaux « 50 » 1 panneau « danger » 1 panneau « sortie engins » 4 panneaux « attention chevaux » 1 panneau « voie sans issue » + les accessoires de pose

Décision :

A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide le devis de la société SELF SIGNAL Signalisation, située à Cesson-Sévigné, d'un montant de 2 456.15€ TTC, en section d'investissement, opération 229, article 2152 et autorise Mme le Maire à le signer.

➤ 3 : BÂTIMENTS COMMUNAUX

a) : Vitrification du parquet de la mairie

Rapporteur : Christophe PACE

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'un devis a été établi pour la vitrification du parquet de la mairie.

Il en résulte ce qui suit :

Fournisseur	HT	TVA	TTC	Observations
RENNES PARQUET (Bruz)	2 470.00€	494.00€	2 964.00€	Ponçage trois abrasifs, finition grain fin, application d'un fond dur SO, application deux couches de vitrificateur Intensiv mat, égrenage et aspiration entre les couches

Décision :

A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide le devis de la société RENNES PARQUET, située à Bruz, d'un montant de 2 964.00€ TTC, en section d'investissement, opération 247, article 2181 et autorise Mme le Maire à le signer.

➤ 4 : Ecole

a) : APE : Demande de participation 2^{ème} facture sortie voile 2023-2024

Rapporteur : Sandrine JUHEL

Mme le Maire informe le conseil municipal que la délibération 2024-05-05 « APE : Demande de participation 2^{ème} facture sortie voile 2023-2024 » est erronée. En effet, la somme prise en charge par la commune est le total de la facture au lieu du tiers.

L'APE sollicite une participation financière de la part de la commune pour la sortie voile du mois d'avril 2024, à laquelle les enfants de la classe de CE1/CE2 ont participé.

Cette activité voile a eu lieu du 15 au 19 avril 2024 au Centre Nautique de Bétineuc.

Le coût de cette activité s'élève à 1 422.00€ et est réparti à part égales entre les parents, l'APE et la commune.

A ce titre, il est demandé à l'assemblée délibérante de valider la prise en charge de 474.00€ au titre des sorties scolaires et de rembourser l'APE sur présentation de justificatifs.

Décision :

Mme Anne THIBAUT, étant personnellement intéressée, ne prend pas part au vote.

Avec 11 voix, l'assemblée délibérante valide la prise en charge de 474.00€ au titre des sorties scolaires et le remboursement à l'APE sur présentation de justificatifs.

b) : Avenant : convention transport scolaire

Rapporteur : Sandrine JUHEL

Mme le Maire informe le conseil municipal que le Conseil régional, en date du 06 mai 2024, a approuvé l'avenant n°2 à la convention de coopération relative au transport scolaire entre la commune et la Région Bretagne concernant le transport scolaire entre les écoles de notre commune et celle de Plesder.

Le présent avenant a pour objet de prolonger la convention d'une année, à savoir jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024-2025.

A ce titre, il est demandé à l'assemblée délibérante d'approuver ou non cet avenant et d'autoriser ou non Mme le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Décision :

A l'unanimité, l'assemblée délibérante approuve l'avenant n°2 à la convention de coopération relative au transport scolaire entre la commune et la Région Bretagne concernant le transport scolaire entre les écoles de notre commune et celle de Plesder pour l'année scolaire 2024-2025 et autorise Mme le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

c) : Achat jeux école

Rapporteur : Sandrine JUHEL

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'un devis a été établi pour l'achat de jeux pour l'école. Il en résulte ce qui suit :

Fournisseur	HT	TVA	TTC	Observations
L'ATHANOR SEME (Saujon)	324.17€	64.83€	389.00€	1 Lot 3 planches Tronc d'Arbres 1 Lot 3 prolongateurs 1 jeu de sac à dos

Décision :

A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide le devis de la société L'ATHANOR SEME, située à Saujon, d'un montant de 389.00€ TTC, en section d'investissement, opération 250, article 2188 et autorise Mme le Maire à le signer.

➤ 5 : Divers

- Pas de dossier en cours

➤ 6 : Intercommunalité : informations diverses

Rapporteur : Isabelle RICHEUX

➤ 7 : Questions diverses :

• Réalisation d'une fresque :

Rapporteur : Sandrine JUHEL

Mme le Maire informe le conseil municipal que la prestation de Strat Oster de 3 500.00€ ne peut être payée en fonctionnement.

Comme la fresque entre dans le patrimoine communal, la facture est à payer en investissement, à l'article 21611 « biens historiques et culturels » (après consultation de la trésorerie).

Décision :

A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide la facture de la société Strat Oster, située à Quévert, d'un montant de 3 500.00€ TTC, en section d'investissement, opération 249, article 21611 et autorise Mme le Maire à signer les documents s'y rapportant.

• Matériel informatique :

Rapporteur : Sandrine JUHEL

Mme le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler l'ordinateur des élus ainsi que celui du restaurant scolaire.

Des devis ont été demandés, il en résulte ce qui suit :

Fournisseur	HT	TVA	TTC	Observations
PC and CO (Quévert)	1 590.17€	318.03€	1 908.80€	<u>Restaurant scolaire : portable</u> HP 17 CP2031NF (Windows 11 inclus) à 618.60€ TTC <u>Elus : ASUS TUF Gaming A17</u> à 1 189.60€ TTC + Windows 11 à 99.00€ TTC
TOP OFFICE (Dinan)	1 582.49€	316.50€	1 898.99€	<u>Restaurant scolaire : portable</u> HP 17 CP2014NF (Windows 11 inclus) à 549.99€ TTC <u>Elus : ASUS TUF Gaming A17</u> (Windows inclus) à 1 349.00€

Décision :

A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide le devis de la société PC and CO, située à Quévert, d'un montant de 1 908.80€ TTC, en section d'investissement, opération 251, article 2183 et autorise Mme le Maire à le signer.

M. Frédéric PÉRON a quitté la salle du conseil municipal à 20h49

- Date de la prochaine commission du personnel à définir
- Prochaine réunion de bureau le 03 09 2024 à 18h30 suivi d'une réunion sur la transition énergétique
- Date de la prochaine commission bâtiment à définir

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 21h00

